



**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE 30 JUIN 2026 À 20H00**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 30 juin 2026 à 20h00, à la salle municipale, sise au 1028, rang de l'Église à Saint-Eugène.

Monsieur le maire Gilles Beauregard préside l'assemblée, et les conseillers suivants sont présents :

Siège #2 Catherine Daudelin
Siège #3 Marie-Josée Déry
Siège #4 Albert Lacroix
Siège #5 Louiselle Trottier
Siège #6 Norman Heppell

Absent : Siège #1 Bruno Simard

Tous formant quorum.

La directrice générale et greffière par intérim, Maryse Desbiens, est également présente.

Cette séance extraordinaire a été convoquée par courriel adressé à tous les élus par Maryse Desbiens, directrice générale / greffière par intérim, le lundi 25 juin 2026.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est 20h00. Gilles Beauregard déclare l'assemblée ouverte.

153-2026

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil.

Il est proposé par Louiselle Trottier, appuyé par Marie-Josée Déry et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en laissant l'item varia ouvert.

- 1- Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Résolution visant à mandater Pluritec afin de procéder à l'appel d'offres pour les études écologique et géotechnique relatives au projet du rang de l'Église et du chemin St-Hyacinthe, dossier P20260250
- 4- Varia
- 5- Levée de l'assemblée

ADOPTÉ

154-2026

3. MANDAT À LA FIRME PLURITEC — APPEL D'OFFRES POUR LES ÉTUDES ÉCOLOGIQUE ET GÉOTECHNIQUE

Il est proposé par Albert Lacroix, appuyé par Norman Heppell, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme Pluritec afin de procéder à l'appel d'offres relatif aux études écologique et géotechnique requises pour le projet du rang de l'Église et du chemin St-Hyacinthe, dossier P20260250, pour un montant d'environ 5 000,00 \$.

4. VARIA

Aucun point n'est ajouté à l'item varia.



N° de résolution
ou annotation

155-2026

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE 30 JUIN 2026 À 20H00

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Catherine Daudelin, appuyé par Norman Heppell, et résolu à l'unanimité des conseillers de lever l'assemblée. Il est 20h02.

Je, Gilles Beaugard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, pour moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal, et renonce à mon droit de veto.


Gilles Beaugard
Maire


Maryse Desbiens
Directrice générale / greffière par intérim